Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Montpellier - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%
Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Tous les candidats	540	5560	5532	1497	546

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Tous les candidats	Féminin	1562	1555	507	149	27,3 %
			Masculin	3998	3977	990	397	72,7 %
			Total	**5560**	**5532**	**1497**	**546**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	93	93	2	0	0 %
				Sans mention	1776	1776	274	140	29,7 %
				AB	1625	1625	537	224	47,5 %
				B	790	790	394	96	20,3 %
				TB	195	195	127	11	2,3 %
				TBF	12	12	12	1	0,2 %
				Total	**4491**	**4491**	**1346**	**472**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	29	29	0	0	0 %
				Sans mention	348	348	22	14	31,8 %
				AB	250	250	45	18	40,9 %
				B	89	89	40	11	25 %
				TB	13	13	6	1	2,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**729**	**729**	**113**	**44**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	12	12	1	0	0 %
				Sans mention	73	73	2	2	6,7 %
				AB	108	108	14	13	43,3 %
				B	63	63	15	10	33,3 %
				TB	15	15	6	5	16,7 %
				TBF	2	2	0	0	0 %
				Total	**273**	**273**	**38**	**30**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	34	27	0	0	
				AB	7	2	0	0	
				B	4	1	0	0	
				TB	8	1	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	**54**	**31**	**0**	**0**	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	10	5	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				B	2	2	0	0	
				Total	**13**	**8**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Tous les candidats	En terminale	4352	4351	1297	480	87,9 %
			En réorientation	739	720	153	47	8,6 %
			Non scolarisés	372	367	34	15	2,7 %
			Scolarité étrangère	43	41	5	2	0,4 %
			Autres	54	53	8	2	0,4 %
			Total	**5560**	**5532**	**1497**	**546**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	692	692	219	79
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	616	616	286	62
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	527	527	197	67
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	446	446	96	52

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	427	427	98	38
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	250	250	65	19
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	188	188	71	28
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	143	143	38	16
			Autres doublettes	1074	1074	265	106

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	215	215	56	25
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	143	143	13	5
			Autres doublettes	328	328	42	13
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	15,9 %	15,9 %	16,4 %	16,9 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	14,1 %	14,1 %	21,4 %	13,3 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	12,1 %	12,1 %	14,8 %	14,3 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	10,2 %	10,2 %	7,2 %	11,1 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	9,8 %	9,8 %	7,3 %	8,1 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	5,7 %	5,7 %	4,9 %	4,1 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4,3 %	4,3 %	5,3 %	6 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	3,3 %	3,3 %	2,8 %	3,4 %
		Autres doublettes	24,6 %	24,6 %	19,9 %	22,7 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	31,3 %	31,3 %	50,5 %	58,1 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	20,8 %	20,8 %	11,7 %	11,6 %
		Autres doublettes	47,8 %	47,8 %	37,8 %	30,2 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Attendu 1 : Niveau de compétences scientifiques	Notes dans les enseignements scientifiques de l'ensemble commun (40%) et enseignements scientifiques de spécialités (60%).	Essentiel
	Attendu 2 : Niveau de compétences littéraires et argumentaires	Notes dans les enseignements littéraires de l'ensemble commun (60%) et enseignements littéraires de spécialités (40%).	Essentiel
	Attendu 3 : Niveau de compétences sportives	- Notes de contrôle continu en EPS - Bonus pour l'option EPS.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Champs « méthode de travail », « autonomie » et « capacité à réussir » de la fiche avenir.	Complémentaire
Savoir-être	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Champs « engagement citoyen », « esprit d'initiative » et « capacité à s' investir » de la fiche avenir.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Projet de formation du candidat	Complémentaire
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Attendu 3 : Niveau de pratique sportive ou artistique en dehors de l' EPS	Plus haut niveau de pratique sportive ou artistique dans un cadre scolaire ou extra-scolaire (la réponse à la question 1 du questionnaire spécifique STAPS doit être accompagnée d'une pièce justificative. Utilisez les modèles téléchargeables)	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	Plus haut niveau de qualification ou d' engagement en secourisme / arbitrage / vie civique, citoyenne ou associative. Plus haut niveau de qualification ou d'expérience d' encadrement. (Pièces justificatives obligatoires pour questions 2 et 3. Utilisez les modèles téléchargeables)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d''information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des voeux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l’entrée en formation en STAPS :

• Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
• Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
• Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
• Attendu 4 : Manifester de l’intérêt pour l’exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
• Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l’autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2024/12/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2025.pdf

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l’année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d’un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d’EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 4 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l’attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est en Terminale ou en réorientation. Dans le premier cas, la CEV s’appuie avant tout sur la Fiche avenir ; dans le second elle

examine le parcours post-bac et en particulier la validation d'ECTS dans le supérieur.
Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.
Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2024/2025 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d' examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les 2 critères principaux pour espérer recevoir une proposition d'admission sont d'avoir un bon niveau académique (scientifique comme littéraire) ET sportif.

La vérification par la CEV des dossiers est **anonyme**.
L'absence de justificatif à une des 3 questions d'autopositionnement (voir attestations types) ou une surestimation (différence entre le niveau coché et le contenu de l'attestation) entrainera la rétrogradation du score concerné à 0.

Le test de positionnement anonyme « Avez-vous le profil pour réussir en STAPS ? » (aplly.c3d-staps.fr/) permet aux candidats d'avoir un avis objectif sur leurs probabilités de réussite dans cette filière.

Les lettres de motivation sont uniquement consultées à titre d'information, de ce fait elles sont facultatives.

Signature :
Philippe AUGÉ,
Président de l'établissement Université de Montpellier